

L'An Deux Mil Vingt Six, le Trois Avril à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence d'Anne-Françoise GAILLOT

Présents : Mmes et MM. S. BARRILLIER MARINI ; M. BRAUD ; A.COËR ; P.CRESSIAUX ; F.DAUDE ; V. DEMESSENCE ; N.DOUMENG ; L. FOIRIEN ; AF.GAILLOT ; P. LE MENN ; F.MERCIER ; S. MERRIEN ; MC. REMY ; F. RISTERUCCI ; S. LISCIC.

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Morgane BRAUD a été élue secrétaire de séance.

Liste des délibérations

- **Délibération n°2026/04/01 Délégation consenties du maire**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions
- **Délibération n°2026/04/02 Caisse des écoles**
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/03 CCAS**
Approuvée à 13 voix et 2 contre
- **Délibération n°2026/04/04 Délégué CNAS**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions
- **Délibération n°2026/04/05 Correspondant Défense**
Approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°2026/04/06 Délégué SIAEP**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions
- **Délibération n°2026/04/07 Délégué SICTOM**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions
- **Délibération n°2026/04/08 Délégué Haut-Opton**
Approuvée à 13 voix et 2 abstentions
- **Délibération n°2026/04/09 Représentant ERPD HERIOT**
Approuvée à 13 voix et 2 contre
- **Délibération n°2026/04/10 Délégué Mission locale**
Approuvée à 13 voix et 2 contre
- **Délibération n°2026/04/11 Délégué Commission d'Appel d'Offres**
Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 07 avril 2026.

Le Maire,

Anne-Françoise GAILLOT.